

Éviter-Réduire-Compenser en mer

Éric Vindimian

Comité de pilotage national sur la séquence
"Éviter-Réduire-Compenser"

31 janvier 2018



Mieux connaître, recenser, cartographier, faire savoir

- La mer est méconnue...
 - car c'est un milieu vaste et difficilement accessible
- On ne sait pas correctement prédire les effets des activités humaines
 - Comment relier pressions et impacts ?
 - Comment évaluer les effets des pressions multiples ? y compris depuis la terre
- La mer est un système complexe
 - Ses propriétés émergentes ne se déduisent pas simplement des connaissances sur chacun des phénomènes
- La mer est au centre de nombreux enjeux économiques
 - Notamment transport et énergies renouvelables

Pour améliorer les connaissances et les diffuser

- Observer et regrouper les observations
 - Transparence sur les études d'impact
 - Géolocalisation des mesures ERC
 - Suivi des impacts et retour d'expérience
- Développer les recherches et les valoriser
 - Rétablir la capacité de recherche du MTES (programme Liteau...)
 - Gouverner le système de recherche finalisée
 - Normaliser les outils d'évaluation environnementale
- Prendre en compte les particularités de l'outremer
- Impliquer les communautés scientifiques dans la décision
 - Tirer vers le haut les études d'incidence environnementale
 - Organiser le suivi et le retour d'expérience

Privilégier la planification pour faciliter les mesures ERC des projets

- À l'échelle du projet il est le plus souvent déjà trop tard !
- Rôle majeur des DSF/PAMM
 - Intégration de l'ensemble des observations
 - Importance du travail scientifique en amont
 - Zonage des enjeux et vocations économiques et écologiques
 - Intégrer toutes les pressions notamment diffuses
- Mettre en place des zones de compensation mutualisées
 - En anticipation sur les besoins des porteurs de projets
 - Au sein d'espaces dégradés dont le potentiel écologique est intéressant
 - Financés par les projets et les impacts diffus
 - Prendre en compte la biodiversité ordinaire via les services écosystémiques

La mer bien commun

- Pour beaucoup d'acteurs la mer est vécue comme un espace libre et infini
- Il faut faire reconnaître les services écologiques apportés par la mer
- Ces services doivent être régulés
- Les nouveaux entrants ont autant de droits que les occupants traditionnels
- Un paiement des services écosystémiques basé sur des analyses économiques et écologiques rigoureuses est le meilleur moyen de maintenir ces services durablement

Renforcer le rôle stratégique de l'état

- Planification qui intègre l'ensemble des questions, y compris le lien avec les activités terrestres
- Transparence sur les données et études, condition nécessaire d'une concertation sans biais
- Appels à projets précis où les exigences environnementales sont hautes et vérifiées
- Prise de risque, au nom de la nécessaire transition énergétique et écologique :
 - Basée sur une recherche active qui limite les incertitudes
 - Qui développe le droit d'expérimenter, car on ne peut pas toujours attendre de tout savoir
 - Qui s'appuie sur les entreprises tout en pilotant la transition
- Renforcement de la place de la mer dans la gouvernance locale

Conclusion

Le domaine public maritime est un « bien commun » non appropriable, l'accroissement des usages de ce bien commun permet de craindre aujourd'hui qu'il ne subisse la « tragédie des communs ».



- Mieux connaître, recenser, cartographier, faire savoir
 - En métropole et outremer
- Privilégier la planification pour faciliter les mesures ERC des projets
- Renforcer le rôle stratégique de l'état
 - Notamment pour le développement des énergies marines renouvelables